

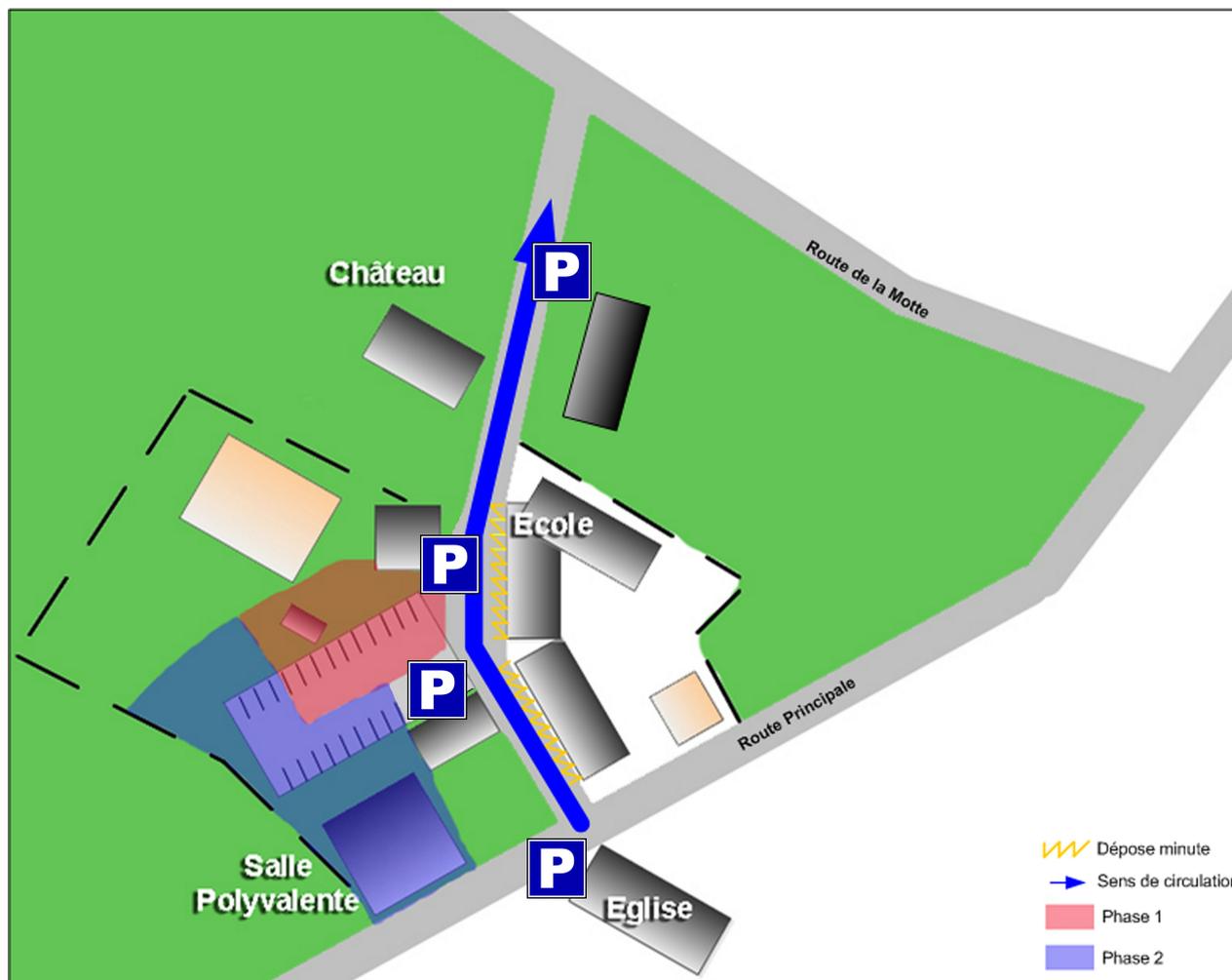


La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex
Edition spéciale "Rentrée 2013"

La rentrée approchant à grands pas, nous avons souhaité faire un état des lieux de l'avancement du projet de réaménagement du centre village. Comme vous avez pu le remarquer, les travaux ont commencé au mois d'août par les opérations de démolition du rez-de-chaussée de la mairie, d'excavation et de coulage des fondations de l'extension. Suivront ensuite ceux de la salle polyvalente et enfin, les aménagements extérieurs. Nous devrions pouvoir bénéficier des nouveaux locaux de la mairie en mars 2014. Quant à la salle polyvalente, elle devrait être terminée dans le courant de l'été 2014.

Afin de sécuriser les abords du chantier, des grilles de protection ont été installées pour la première phase des travaux, réduisant la capacité du parking. Nous tenons d'ores et déjà à nous excuser de la gêne occasionnée. Afin de minimiser l'impact de cette réduction temporaire, le stationnement sera toléré devant la grange du Château et sur le parvis de l'église. Une partie des places de stationnement devant la mairie et à l'arrière du presbytère demeureront utilisables. Cependant, le changement le plus notable concerne les règles de circulation aux abords de ce périmètre: la Route du Château sera ainsi ouverte et mise en sens unique (dans le sens école → Château) et une zone de dépose-minute sera opérationnelle devant l'ancienne et la nouvelle école (matérialisée au sol par une ligne discontinue jaune). De cette manière, les parents pourront déposer leur(s) enfant(s) et repartir sans effectuer de manœuvre ou demi-tour. Nous comptons sur le sens civique de chacun pour que le temps d'arrêt soit réduit au minimum, afin que chacun puisse disposer rapidement d'une place. Pour assurer une sécurité maximale, des plages horaires de livraison ont été imposées aux différentes entreprises qui interviennent sur le chantier, afin d'éviter la présence de camions durant les heures de dépose scolaire. Le périmètre des travaux sera agrandi en octobre, au début de la deuxième phase qui portera sur la salle polyvalente. Comme vous pouvez le constater sur le plan ci-dessous, une grande partie des places de parking sera temporairement indisponible.



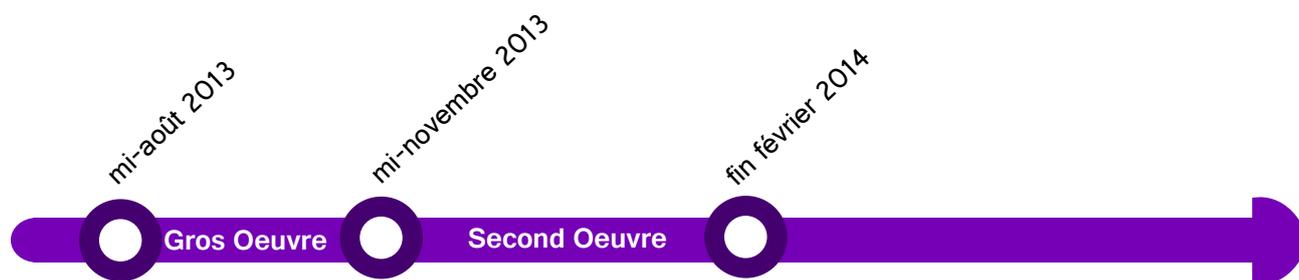
D'autre part, nous vous informons que la salle polyvalente n'est plus disponible depuis le 26 août et ce, jusqu'à la fin des travaux. Nous espérons, en fonction de l'avancement, pouvoir donner l'accès aux nouvelles salles associatives et paroissiales (qui seront situées à l'étage de l'actuelle mairie) au printemps. Dans cet intervalle, l'un des appartements de l'ancienne école étant vacant, ce dernier pourra être utilisé dès la rentrée par les associations et la paroisse.

Afin de répondre aux besoins de stockage de matériel communal durant cette période transitoire, nous disposons des 150 m2 de la bâtisse située au centre du Chef-lieu, Route Principale. Ce bâtiment qui est pleinement opérationnel sera, à terme, utilisé conjointement par les associations et la Commune. Enfin, nous profitons de ces quelques lignes pour vous communiquer le détail des différentes subventions que nous avons obtenues à ce jour pour la réalisation du projet, pour un montant global de 298.550 €.

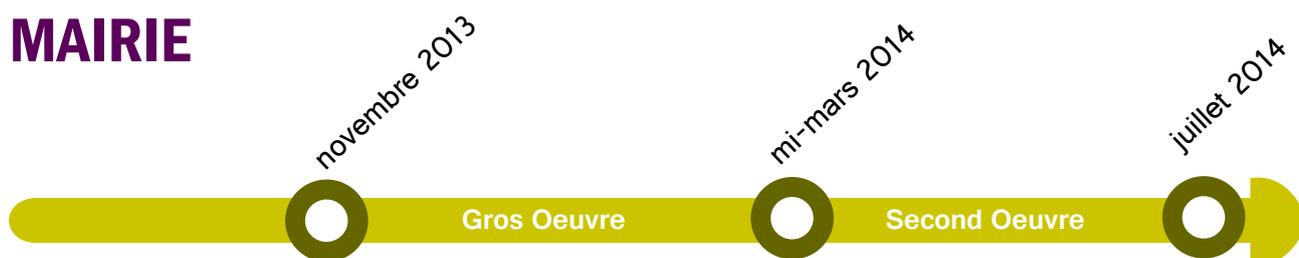
Députation	100.000 €
Conseil Général	100.000 €
DETR	60.000 €
Sénateur	15.000 €
SYANE	17.500 €
ADEME	6.050 €



Si vous désirez plus d'information sur les travaux ou le projet et pour toutes vos demandes en général, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



MAIRIE



SALLE POLYVALENTE



PLACE DE LA MAIRIE

